

Des gestes
concrets
pour moins
de déchets

Mes déchets alimentaires

Le guide pratique



Agir - Mobiliser - Accélérer



L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCTANIE AGIT



Cofinancé par
l'Union européenne



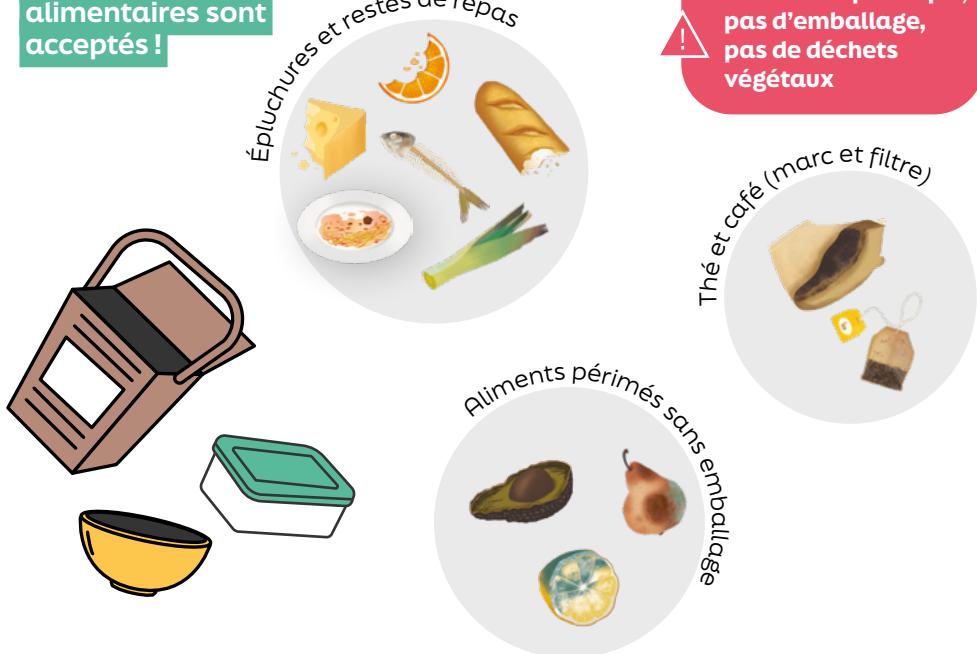
l'Europe
au cœur | toulouse
métropole

1

Je trie mes déchets alimentaires

Dans le contenant de mon choix : bioseau mis à disposition par Toulouse Métropole, saladier avec couvercle, boîte...

Tous les déchets alimentaires sont acceptés !



Les bons réflexes

- Vider et laver régulièrement le bioseau (idéalement tous les 2-3 jours).** Il passe même au lave-vaisselle !

- Garder le couvercle du bioseau soigneusement fermé** et placer un petit carton ou du papier absorbant au fond du bioseau.

2

Je dépose mes déchets alimentaires

Dans une borne de collecte proche de chez moi, tous les 2 à 3 jours.

Pour trouver la borne la plus proche



Je peux aussi contacter les numéros au dos de ce dépliant.



Le compostage de proximité

Si je souhaite trier mes déchets alimentaires encore plus près de chez moi, **Toulouse Métropole m'accompagne aussi pour le compostage :**

Pour trouver ma solution de compostage



- Dans mon jardin, si je vis dans une maison individuelle.

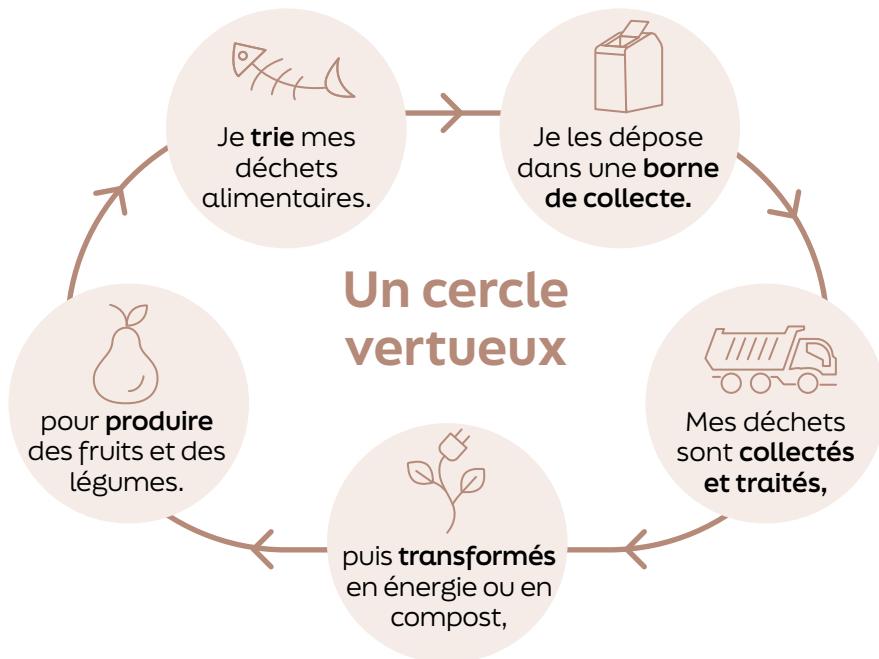


- Au pied de mon immeuble, si je vis dans une résidence.

Je me rends sur metropole.toulouse.fr, rubrique « Mon environnement », page « Déchets et Propreté » puis « Le compostage ».

Pourquoi trier mes déchets alimentaires ?

Les déchets alimentaires constituent près d'un tiers de nos ordures ménagères. Tout comme les emballages en verre, **ils peuvent être triés dans une borne dédiée** ! Plutôt que d'être incinérés, **ils seront transformés en ressources**.



3 bonnes raisons de trier mes déchets alimentaires



Réduire le poids de ma poubelle d'ordures ménagères

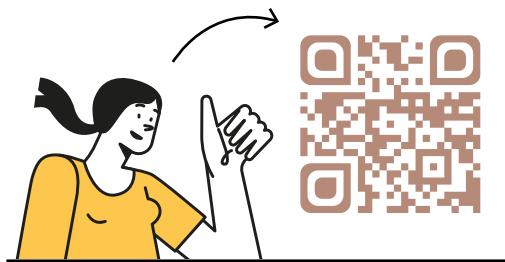


Limiter les mauvaises odeurs de ma poubelle



Produire du compost et de l'engrais naturel

+ d'infos sur le tri et la collecte de vos déchets alimentaires ?



Pour retirer gratuitement mon bioseau, ou pour trouver la borne la plus proche, je scanne le QR code ou je me rends sur metropole.toulouse.fr, rubrique « Mon environnement », page « Déchets et Propreté » puis « Les déchets alimentaires ».

Une question ?

Toulouse : 05 61 22 22 22*
Autres communes : 0 800 201 440**
*prix d'un appel local **appel gratuit

Mémotri

Déchets alimentaires

- ✓ Épluchures et restes de repas
- ✓ Thé et café (marc et filtre)
- ✓ Aliments périmés sans emballage

👍 En vrac ou en sac kraft

👎 Pas de sac plastique (même compostable ou biodégradable)



Emballages et papiers

- ✓ Tous les emballages en plastique, en métal, en carton et en papier
- ✓ Tous les papiers

👍 En vrac, sans sac, bien vidés

👎 Ne pas laver
Ne pas emboîter



Verre

Tous les emballages en verre :

- ✓ Bouteilles
- ✓ Pots
- ✓ Flacons de parfum

👍 Bien vidés

👎 Sans capsule
Sans bouchon
Ne pas rincer



Ordures ménagères

- ✓ Ordures ménagères non recyclables

En sac



Une question ? Toulouse : 05 61 22 22 22* | Autres communes : 0 800 201 440**

© Toulouse Métropole

toulouse
métropole

*prix d'un appel local **appel gratuit